



Bail rural oral et décès du propriétaire

Par **angelp81**, le **27/03/2020** à **10:26**

Bonjour,

je souhaite acheter une ancienne ferme comprenant des herbages, j'ai un projet de reconversion professionnelle dans le domaine agricole, je n'ai pas encore de numéro, je dois effectuer mes formations prochainement mais une partie de l'activité démarrera quand même dès l'achat.

Je viens d'apprendre qu'une partie de ces herbages est louée. Bail oral fait avec les propriétaires décédés aujourd'hui, les héritiers sont donc ennuyés pour me vendre le tout.

À priori, il faisait son foin et faisait paître ses vaches de temps à autre.

Un loyer était versé mais aucune trace écrite de ce versement?

Comment faire avancer la situation sachant que l'agriculteur en place ne veut pas quitter les herbages et qu'il demande une somme très conséquente que les héritiers ne peuvent pas verser.

Merci d'avance